

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ directionstjosephbdb@gmail.com
🌐 <http://www.saintjosephboisdebreux.be>



Liège, le 17 septembre 2021

Chers parents,

Voici donc la troisième newsletter de l'année 2021-2022. Lors des débuts d'année, nous avons souvent beaucoup d'informations à communiquer. Je tente le difficile équilibre d'être d'un côté le plus limpide, le plus complet possible et de l'autre, de ne pas vous inonder de consignes et autres rappels et ce, afin que vous vous y retrouviez au mieux dans notre vie à Saint-Joseph.

Tout d'abord, je vous rappelle que ce dimanche, dès 9 heures, l'Association des Parents de notre école servira, à celles et ceux qui ont eu l'occasion de s'inscrire, un copieux petit-déjeuner dans la cour de récréation du 667. Vers 10 heures, nous partirons pour une petite balade familiale dans les environs de l'école. Enfin, de retour de cette balade, certains se retrouveront pour une réunion de début d'année (P5a et b, P6a).

Ensuite, comme c'est indiqué sur le calendrier de l'année (voir http://www.saintjosephboisdebreux.be/wa_files/2021-2022_20Calendrier_20de_20l_27anne_CC_81e.pdf), nous nous préparons aussi à participer au jogging de Bois-de-Breux avec nos élèves à partir de la troisième primaire. Tous les parents concernés recevront bien vite une lettre qui leur présente cette activité. Il y a deux ans, c'est un peu plus de cent élèves qui ont participé à cette activité sportive et conviviale. N'hésitez donc pas à déjà bloquer cette date et à compléter le talon que vous recevrez dans le courant de la semaine prochaine : ce sera encore un évènement convivial que nous pourrions enfin revivre ensemble !

En plus de ce courrier, les parents des élèves de P3 et P4 vont aussi recevoir une facture d'acompte pour le séjour pédagogique prévu au mois d'octobre à Eben Emael. Les élèves vont partir explorer la préhistoire et vivre d'extraordinaires aventures ensemble. Ce type d'activité permet aux élèves qui y participent de faire d'immenses pas en avant, d'acquiescer beaucoup d'autonomie, de prendre confiance en eux, de partager d'intenses journées avec les camarades, ... Bref, une expérience irremplaçable et tellement riche ! Ne privez pas vos enfants d'une telle opportunité !

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention sur deux points qui figurent dans notre ROI. D'abord, dès la troisième maternelle, l'enseignement est obligatoire. Ceci signifie qu'en

cas d'absence, vous devez remettre un justificatif en bonne et due forme au titulaire de votre enfant. Si l'absence dépasse trois jours, un certificat médical est nécessaire. Ce n'est fort heureusement que très rarement le cas, mais si nous devons observer 9 demi-journées d'absence injustifié, je serais dans l'obligation d'en avvertir la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire. Ensuite, nous vous avons demandé de ne pas amener à l'école de bouteilles en pvc ou de berlingots. Seule une gourde convient. Pensez ici aussi au bien-être de votre enfant : évitez de remplir cette gourde avec des sodas ou autres boissons sucrées. Après avoir bu de telles boissons, les élèves ont un pic de glycémie qui leur prend énormément d'énergie. Ils ne sont donc plus dans de bonnes conditions pour se concentrer et apprendre.

Enfin, vous recevrez aussi dans les jours ou les semaines à venir, un talon qui vous demande de vous connecter à la plateforme « toutemonannee.com ». Ce talon vous précisera votre code d'accès personnel. Cette plateforme est un espace de travail numérique réservé à chaque classe. Elle permettra d'échanger des informations, des anecdotes, des astuces, des photos, de proposer des petits défis sympas, de suggérer des sites intéressants et ce, dans le respect de chacun. Vous verrez : elle est assez conviviale et vous trouverez vites vos repères.

Je vous remercie de m'avoir lu et vous souhaite un excellent week-end,

Au nom de toute l'équipe,

M. JB Blaise,